



Année fiscale 2025

Demande de correction de barème Impôt à la source

Requérant/e

Sexe masculin féminin

N° AVS

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Lieu/Pays

Date de naissance

Adresse électr.

Adresse du représentant en Suisse (obligatoire si l'adresse de votre domicile est à l'étranger)

Raison sociale ou Nom/Prénom

Rue/N°

Référence de votre compte postal/bancaire

Titulaire du compte

Nom banque / Lieu

Motif (obligatoire)

- Remboursement de l'impôt ecclésiastique.
- Déclaration incorrecte par le DPI (employeur) (p.ex. faux barème).
Veuillez nous communiquer, **dans les remarques**, quel barème aurait dû être utilisé et pour quelle raison.
- Prestations décomptées au barème G (chômage, caisse de compensation).
- Correction du salaire du conjoint dans le barème C pour les non-résidents.
Veuillez nous fournir la taxation fiscale étrangère nous indiquant les revenus totaux de votre conjoint.
- Exclusion des jours travaillés à l'étranger pour les non-résidents.
Veuillez nous faire parvenir votre agenda détaillé afin de déterminer les jours travaillés en Suisse.
- Indemnités de départ avec caractère de prévoyance pour les non-résidents.
Veuillez nous fournir les documents nécessaires.

Remarques

Exactitude

Je/nous, le/s soussigné/s, atteste/ons, que les renseignements fournis ci-dessus sont complets et exacts :

Lieu et date

Signature requérant/e

Lieu et date

Signature conjoint/e resp. partenaire enregistré/e

Avis importants

- > Le formulaire de demande doit être soumis **au plus tard le 31 mars de l'année suivante**.
- > **Le formulaire doit être rempli complètement et correctement**
- > Les pièces nécessaires doivent obligatoirement être jointes à la présente